



BURKINA FASO



RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION

AVRIL 2021-



Figure 1 : Monitoring de protection dans un ménage de PDI dans le site de Wendou dans la commune de Dori, province du Seno (auteur photo Monitrice de protection, CISSE Aminata, Avril 2021)

I. CONTEXTE

Dans la région du Sahel, la période sous revue a été marquée par une persistance des activités des groupes armés non identifiés (GANI) avec des impacts considérables sur la situation humanitaire. Cette crise sécuritaire touche l'ensemble des provinces occasionnant des situations de précarité et de vulnérabilité extrême au sein des populations. A l'instar du mois de mars, le mois d'avril a connu aussi des incidents sécuritaires et/ou de protection dans plusieurs localités. En conséquence, l'espace humanitaire est de plus en plus réduit avec de grands défis d'accès et d'assistance aux populations.

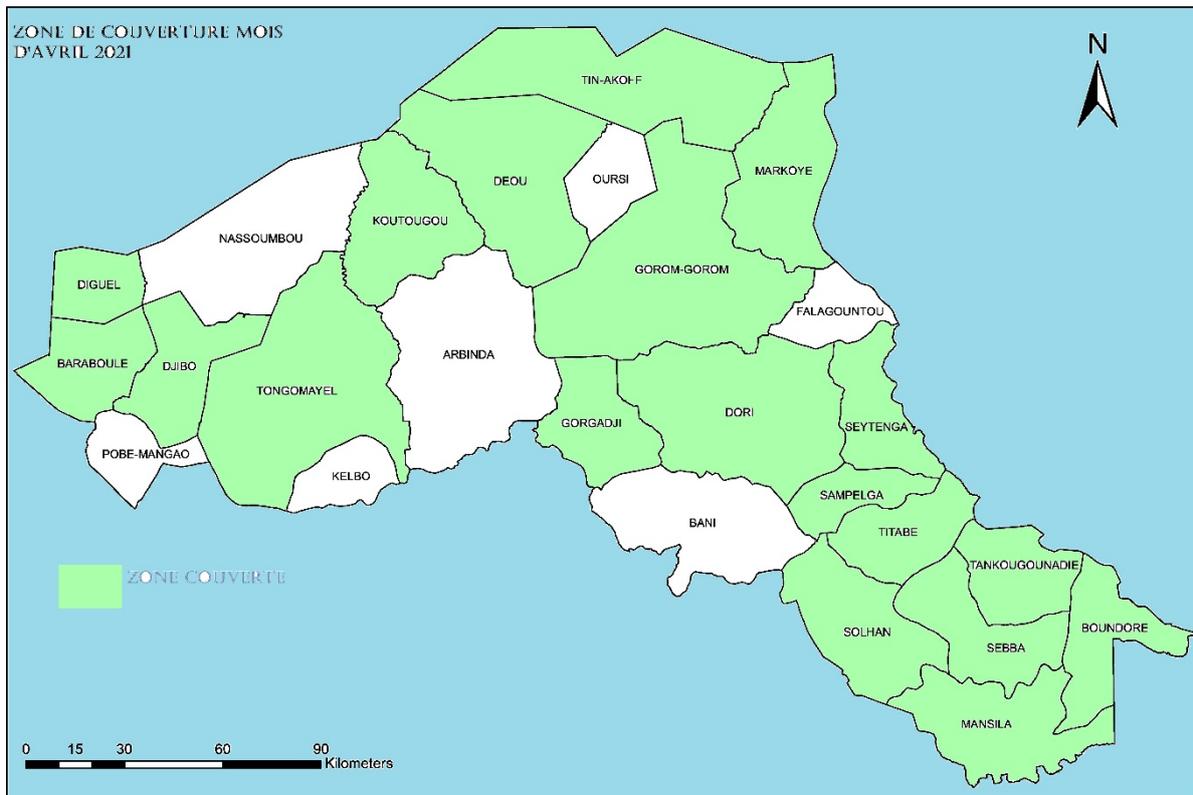
Comparativement au mois dernier, il est constaté moins d'incidents sécuritaires au cours de ce mois de d'avril mais avec un plus grand impact sur les populations civiles. Il a été constaté plus de pertes en vies humaines au nombre de 53 personnes que le mois dernier qui était de 27 personnes. Des attaques ont occasionné de nombreuses violations des droits humains notamment les violations du droit à la vie, du droit à la propriété, du droit à l'intégrité physique et psychique, du droit à la liberté et à la sécurité. Et cela est perceptible dans presque toutes les provinces. En effet, Le mardi 27 avril 2021, des GANI motorisés ont fait irruption dans le village de Yataku et dans le hameau de culture de Koumbré dans la commune de Seytenga, province du Seno et ont tués 18 personnes, pillé des maisons, vandalisés des greniers et emportés du bétail appartenant aux habitants. Cette localité est située à la bande frontalière Niger-Burkina. Cet incident a occasionné un grand mouvement de populations de ces localités vers la ville de Seytenga. A la date du 29 avril 2021, l'action sociale a enregistré 348 ménages de 2224 personnes dont 438 femmes, 484 hommes et 1302 enfants. La province du Seno à travers la ville de Seytenga a connu un grand flux de nouvelles PDI au cours de ce mois sous revue. La province du Yagha est la plus touchée par les incidents sécuritaires et de protection surtout la commune de Mansila avec des cas d'enlèvements. La province du Yagha est la plus touchée par les incidents sécuritaires du fait de l'activisme accru des GANI dans la zone.

Dans la Région du Sahel, les provinces qui accueillent le plus de personnes déplacées internes sont celles du Soum notamment la ville de Djibo, du Seno avec les villes de Dori et de Gorgadji ainsi que l'Oudalan notamment la ville de Gorom-Gorom. La province du Seno a été touchée par les incidents et demeure toujours une zone à risque où la situation sécuritaire reste précaire et volatile. Cependant, le chef-lieu de Région qui est la commune de Dori reste la ville la plus stable où toutes les administrations fonctionnent normalement.



Figure 2 : Monitoring de protection dans un ménage sur le nouveau site de Sebba, province du Yagha (auteur photo Moniteur de protection, Hama SOUBOU, Avril 2021)

ZONES COUVERTE DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT



Au cours de ce mois dans la Région du Sahel les zones couvertes par le monitoring de protection sont les suivantes :

Dans la province du Yagha, les zones couvertes sont les communes de Sebba (Sebba, Gatougou, Notou et Ibal), de Mansila (Mansila, Fouli, Bognori, Ionta, Tantiaga, Banga, Boutonou, Babonga), de Boundoré (Boundoré, Datambi, Takatami, Kokoloko, Pansi, Tangangari, et Kira), de Solhan (Solhan, Habanga), de Titabé (Batibogou, Titabé et Tiékagnimbi) et de Tankougounadié (Tankougounadie, Keri).

Dans la province du Soum, les zones couvertes sont surtout la commune de Djibo (secteur 1 à 5) et les villages environnants tels que Borguindé, Banikani, Silgué, Koubel Alfa et Firguindi. La commune de Koutoukou (Souma, Soum-Bela), les communes de Tongomayel (Inata, Tchimbolo et Gouna) de Diguel (Lassa, Doudoubangou) et de Baraboulé (Pahoundé, Filifili, Oudouga, Lessam, Gadiouga, Dowré).

Dans la province de l'Oudalan, il s'agit de la commune de Gorom-Gorom et ses villages que sont (Baliata, Gangani, Tasmakat et Essakane), la commune de Markoye centre et les villages Tokabangou, Danbam et Salmossi, la commune de Déou centre et la commune de Tinakof centre et ses villages (Mentougou, wassakoré).

Dans la province du Seno, les activités du monitoring ont concerné les communes de Dori notamment les trois sites (Wendou, Yarala, Petit Paris), et les villages de (yacouta, djomga, kampiti, bouloy et boudounguel), de Gorgadji (bouloy siguidi, djobou, pétéguersè), de Seytenga (koumbré, yatako, fougou) et de Sampelga.

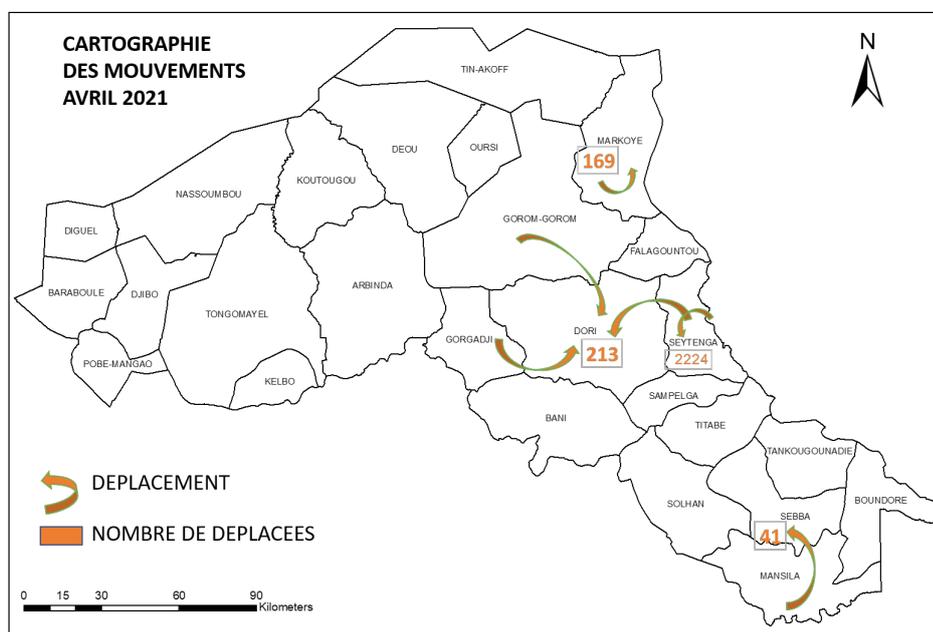
En outre, au cours de la période sous revue, des missions de monitoring ont été réalisées. Ces missions ont porté sur les outils du monitoring de protection dans les quatre provinces de la Région. Au cours des activités de monitoring, 377 visites ont été effectuées auprès de 584 ménages PDI et communautés hôtes de 1042 personnes dont 271 hommes, 387 femmes, 182 garçons et 202 filles.

En plus des activités de monitoring, une activité de distribution de vêtements a été réalisée par le MBDHP à travers ses moniteurs de la province du Soum du 21 au 27 avril 2021, au profit des PDI et communautés hôtes. L'activité a permis de toucher 13391 élèves et 10991 ménages dont 76 471 individus.

Le constat est que de nombreuses zones restent toujours à risque avec accès difficile dans la Région à cause de la précarité de la situation sécuritaire. Ces zones à risque sont les villages qui sont confrontés au problème d'accès et où les mouvements d'aller et de venir sont assez difficiles, voire impossibles et des villages susceptibles d'être affectés par les activités des GANI. Les zones à risque identifiées pendant cette période sous rapport dans la province du Seno sont la commune de Gorgadji et certains villages tels que Lamdamol, Demniol et Lelly. Dans la province du Yagha, toutes les communes sont des zones à risque même Sebba qui semble être plus sécurisée que les autres. La province du Soum reste une zone à risque d'insécurité. En effet, certains villages et les autres communes surtout celles frontalières reçoivent sans cesse des visites des groupes armés terroristes. Dans l'Oudalan, les zones à risque identifiées pendant cette période sont les villages de Dومان, Balliatta, Fourkoussou, Petelkochia Gosey-site et Boukaré dans la commune de Gorom-Gorom et dans la commune de Markoye Insallatin et Goungam. Les zones de Deou, et Tinakof sont toujours des communes difficilement accessibles et à risque.

Par conséquent, l'accès et la réponse humanitaire dans ces zones demeurent toujours très complexes et difficiles.

CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATION



2647 nouvelles
PDI

Les mouvements de populations ont été encore constatés au cours de ce mois, soit à titre préventif, soit du fait des attaques ou à la suite de menaces des GANI dans les provinces du Yagha, du Séno et de l'Oudalan. Les mouvements de populations constatés au cours du mois sous revue se présentent comme suit :

Dans la province de l'Oudalan, des mouvements de population ont été constatés dans le village de Gangani vers la commune de Markoye suite à l'incident du 23 avril 2021. Il a été enregistré 28 ménages de 169 personnes qui sont nouvellement arrivées.

La province du Yagha a enregistré un déplacement de personnes de la commune de Mansila vers la ville de sebba. La ville de Sebba a accueilli 41 personnes déplacées internes composées de 11 femmes, 06 hommes, 10 garçons et 14 filles.

Dans la province du Séno, il a été enregistré des mouvements de populations du village de Yatakou, de Sikiré et de Koumbéré un hameau de culture vers la ville de Seytenga et de Dori suite à des menaces et exactions des GANI. Selon l'action humanitaire, il a été enregistré 348 ménages de 2224 personnes dont 438 femmes, 484 hommes et 1302 enfants à la date du 29 avril 2021. Ces nouvelles PDI vivent dans des familles d'accueils, dans le centre d'hébergement de la mairie de Seytenga, dans des salles de classes du lycée départemental et autres sites en plein air. Des actions de réponses ont été apportées par des humanitaires et d'autres sont en cours pour apporter la réponse aux différents besoins de protection.

Il a été constaté aussi des cas de retours volontaire dans la province de l'Oudalan notamment dans le village de Tasmakat dans la commune de Gorom-Gorom. Il s'est agi de 12 ménages de 46 personnes dont 14 femmes, 11 hommes et 21 enfants.

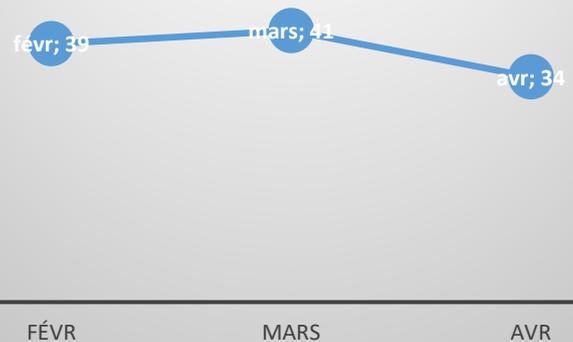
Il a été constaté des déplacements de personnes entre la ville de Dori et celle de Gorgadji escorté par des VDP tous les trois jours dans les deux sens. C'est principalement pour des raisons de commerce que ces personnes se déplacent.

PROBLEMES DE PROTECTION

FREQUENCES DES INCIDENTS

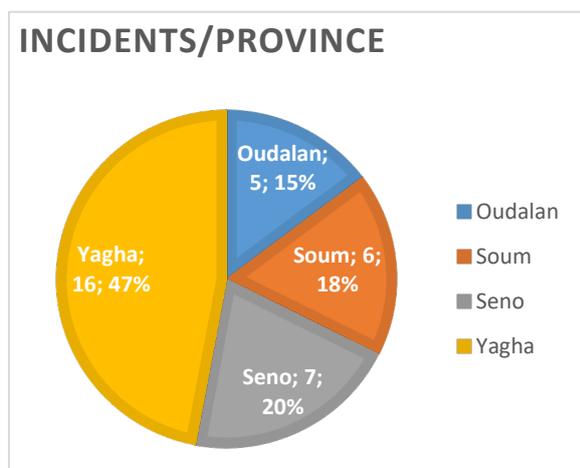


Tendance des incidents



SITUATION SECURITAIRE- INCIDENTS DE PROTECTION DANS LES ZONES SOUS COUVERTURE

INCIDENTS/PROVINCE



Les incidents sécuritaires dans la région au cours de ce mois d'avril ont occasionné des violations des droits humains du fait de l'activisme des GANI. Il a été constaté notamment des cas d'assassinats, de restriction de liberté, d'enlèvements, d'arrestation, de vols et pillages et de coups et blessures. Le monitoring a donc permis au MBDHP d'identifier 34 cas d'incidents sécuritaires. Ci-dessous quelques cas illustratifs de violation des droits humains dans les quatre provinces de la Région du Sahel.

Province du Seno :

Assassinats/meurtres : Le 14 avril 2021 à Bouloye-Siguidi dans la commune de Gorgadji, une équipe de volontaires pour la défense de la patrie (VDP) a été victime

d'une embuscade perpétrée par des GANI dans la province du Séno. Le bilan de l'attaque était de 10 VDP tués. Le mercredi 21 avril 2021, un GANI a fait irruption dans le village de Djobou dans la commune de Gorgadji, a enlevé un homme puis l'abattre hors du village sur l'axe Gorgadji-Dori.

Vols de biens publics/ privés : Le 13 avril 2021, un GANI a fait irruption dans la localité de Bouloye Siguidi dans la commune de Gorgadji et a emporté le cheptel de certains habitants dont le nombre n'est pas connu. Le mardi 27 avril 2021, des GANI ayant attaqué les villages de Yatako et Koumbéré dans la commune de Seytenga et ont emporté un nombre important de bétail, vidé des greniers et vandalisé des maisons.

Arrestations : Le vendredi 23 avril 2021, 03 hommes présumés voleurs de bétail ont été arrêtés par les FDS dans le marché à bétail de Dori. Ils sont toujours en détention dans les locaux de la gendarmerie.

Province du Soum :

Vols de biens publics/ privés : Dans la nuit du 12 avril 2021 au secteur 3 de la ville de Djibo, une boutique a été cambriolée pendant les heures du couvre-feu. La victime a déclaré que les cambrioleurs ont emporté des biens matériels et en numéraires.

Arrestations : Le 16 avril 2021 au secteur 05 de la ville de Djibo, le propriétaire d'une station d'essence a été arrêté par les FDS. Pendant qu'ils étaient de passage, ils ont remarqué que la station ravitaillait des bidons de 20 litres chose qui avait été interdite.

Coups et blessures volontaires : Le 05 avril 2021 à Bouro dans la commune de Djibo, des femmes ont été violentées physiquement au marché par des GANI pour avoir fréquenté le marché. Dans cette zone contrôlée par des GANI, l'interdiction de la mixité est toujours en vigueur. Chaque mercredi étant le jour du marché de la ville de Djibo, le 14 avril 2021 dans le village de N'ganoua (localité située à 16 Km de Djibo sur la route de Nassoumbou) des femmes ont été violentées physiquement par des GANI lorsqu'elles se rendaient dans la ville pour le marché.

Province de l'Oudalan :

Assassinats/ meurtres : Dans la matinée du 08 avril 2021, un GANI au nombre de dix personnes a attaqué un véhicule transportant des commerçants ayant quitté Markoye pour le marché de Dolbel localité du Niger. Le bilan fait état de trois morts, trois blessés et au moins un véhicule incendié. Tous ces passagers sont des commerçants de Markoye au Burkina qui se rendaient à Dolbel au Niger pour faire le marché. Le 23 avril 2021 un civil a été égorgé par des GANI dans le village de Gangani dans la commune de Gorom-Gorom,

Vols de biens publics/ privés : Dans l'après-midi du 07 avril 2021, des GANI ont arrêté un chauffeur d'un camion 10 tonnes qui a quitté Ouaga pour Gorom-Gorom précisément près du village de Baliata. Après avoir vidé les passagers du camion, ils ont tenté de l'emporter mais le véhicule s'est embourbé les freinant ainsi dans leur action. Cependant, ils ont retiré les téléphones du chauffeur et des apprentis avant de les libérer saint et sauf en leurs remettant les documents du véhicule.

Province du Yagha :

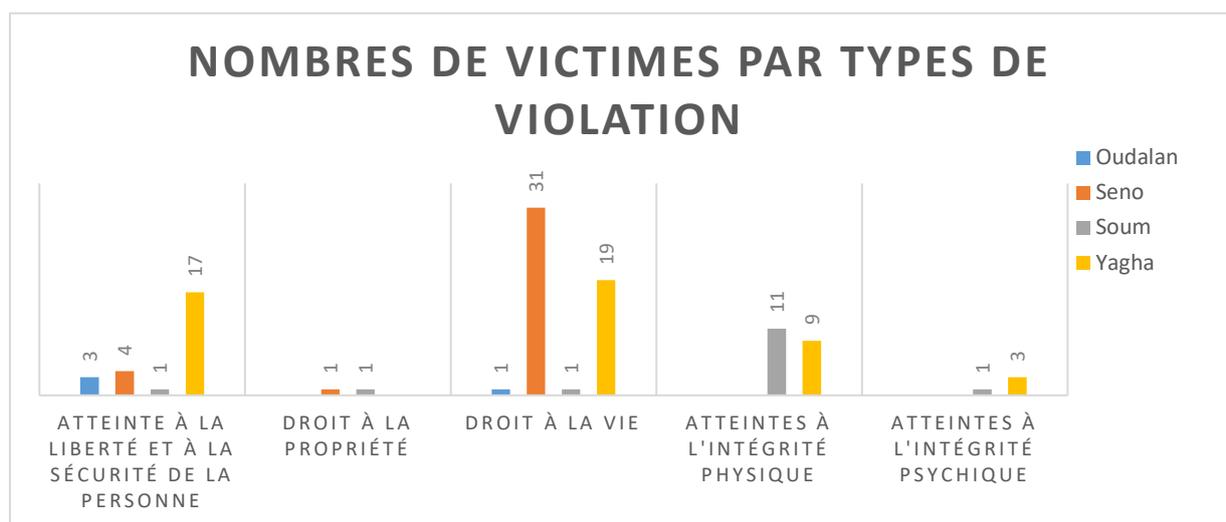
Assassinats : Dans la matinée du lundi 05 avril 2021, deux enfants du village de Bakotou situé à 15 Km de la commune de Solhan conduisant une charrette ont sauté sur un engin explosif improvisé. Les enfants d'environ 12 ans chacun sont morts sur le coup.

Coups et blessures volontaires : Dans la soirée du samedi 03 avril 2021 à Keri dans la commune de Tankougounadié, des GANI sur 04 motos ont fait irruption dans le village et ont violenté physiquement au moins 05 femmes pour défaut du port du voile.

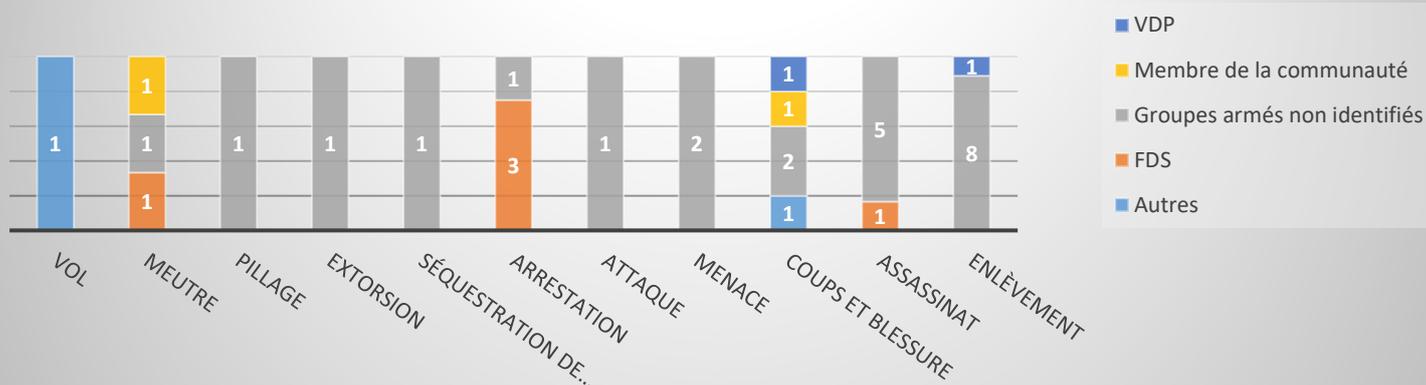
Enlèvements de personnes : Dans la matinée du Jeudi 1 avril 2021 aux environs de 09 heures des GANI ont enlevé un commerçant de Mansila. Ce commerçant partait à Babonga, localité située à 7 Km de Mansila pour se ravitailler en marchandise. C'est à son retour à la sortie de Babonga qu'il a été enlevé et conduit vers une destination inconnue. Dans la soirée du mercredi 07 avril 2021, des GANI ont enlevé un homme de soixante ans qui est accusé d'héberger dans sa cours une prostituée.

De l'analyse, il ressort que dans la Région du Sahel, la force publique est plus présente dans les chefs-lieux de province (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sebba). Les FDS font souvent des patrouilles dans certaines localités telles que Saouga, Korizena, Tasmakat dans la commune de Gorom_Gorom, Dambame, Salmossi dans la commune de Markoye, la commune de Titabé, Tankougounadié, dans la province du Yagha, Sampelga et Seytenga dans le Seno. On remarque aussi la présence de volontaires pour la défense de la patrie principalement dans certaines localités comme Gorgadji et Bani dans la province du Seno et à Sebba, Solhan, Mansila et Boundoré dans la province du Yagha.

Analyse / Impact :



AUTEURS PRESUME DES INCIDENTS



34 Incidents
sécuritaires

La période sous revue a connu des incidents sécuritaires et de protection. Le nombre d'incidents sécuritaires du mois d'avril est en baisse par rapport au nombre d'incidents sécuritaires du mois précédent. En effet, 34 incidents sécuritaires ont été enregistrés ce mois contre 41 le mois précédent. Cependant, le nombre de perte en vies humaines enregistré est en hausse comparativement au mois passé car 53 pertes en vies humaines ont été enregistrées contre 27 le mois passé.

Plusieurs violations des droits humains ont été constatées notamment le droit à l'intégrité physique et psychique, le droit à la vie, le droit à la liberté et à la sécurité et le droit à la propriété.

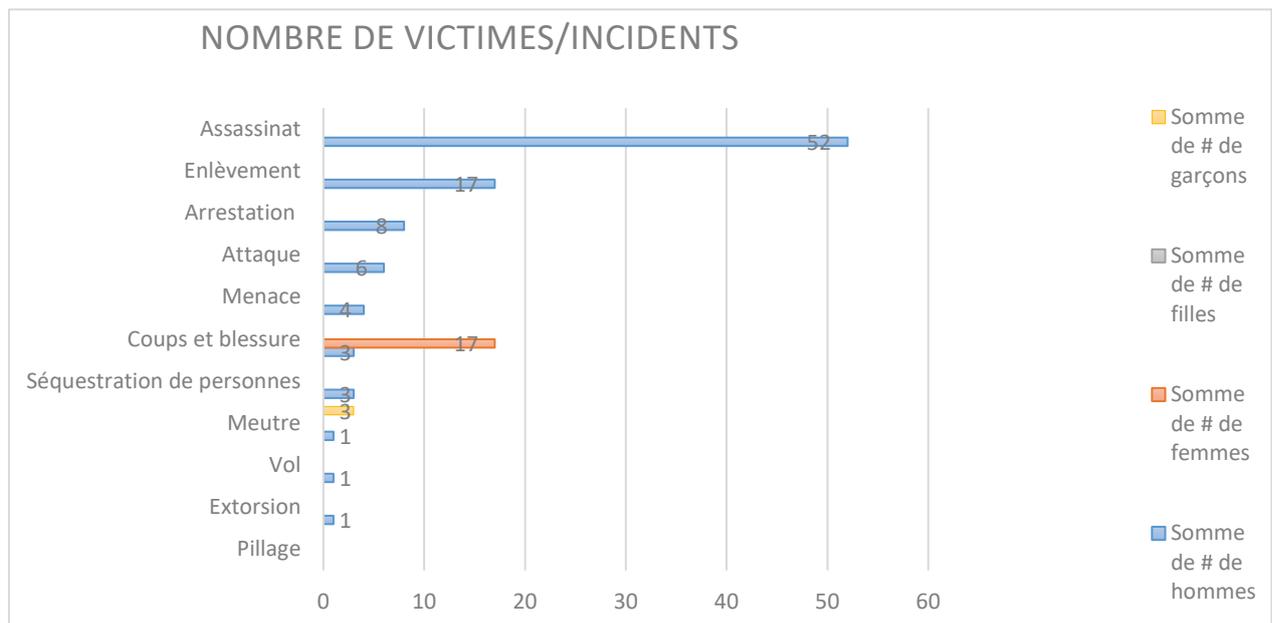


53 personnes ont
perdu la vie

La première typologie de violation des droits humains constatée est la violation du droit à la vie avec 53 cas dont 52 assassinats et 01 meurtre. La deuxième typologie est la violation du droit à la liberté et à la sécurité avec 38 cas dont 17 cas d'enlèvement, 06 cas d'attaque, 08 cas d'arrestation, 03 cas de séquestration et 04 cas de menaces. L'atteinte au droit à l'intégrité physique avec 17 cas de coups et blessures est la troisième typologie. La quatrième typologie est l'atteinte au droit à la propriété. Les populations civiles sont les plus touchées surtout les hommes en ce qui concerne les cas de violation du droit à la vie et les femmes sont touchées par les cas d'atteinte à l'intégrité physique.

Les principaux auteurs présumés des incidents sont les GANI avec 23 cas ensuite viennent les FDS avec 05 cas, autre avec 2 cas, les VDP avec 2 cas et enfin les membres de la communauté avec 02 cas. Les victimes sont plus les hommes cependant les femmes sont plus touchées par les cas de violences physique à travers les coups et blessures volontaires infligés par les GANI.

La province du Yagha est la plus touchée dans la Région du Sahel du fait de l'activisme accru des GANI. Cette situation s'explique par le nombre élevé des cas d'incidents avec 16 cas soit 47% des cas survenus dans la Région. Dans cette province, on constate plus de cas d'enlèvement que dans les autres provinces. Ensuite, vient la province du Seno avec 20% des cas, la province du soum avec 18% et en dernière position la province de l'Oudalan avec 15%. Par conséquent, les mouvements de populations continuent toujours dans la Région. Il a été constaté des mouvements de populations dans les provinces du Seno, de l'Oudalan et du Yagha. Les populations se sont déplacées vers les communes de Dori et de seytenga dans la province du Seno. Dans la commune de Markoye dans la province de l'Oudalan ainsi que dans la commune de Sebba dans la province du Yagha.



SGBV

Dans la Région du sahel, les violences basées sur le genre sont constatées dans des localités telles que Bouro dans la commune de Djibo, province du soum et Keri dans la commune de Tankougounadié, province du Yagha. Cependant les survivantes restent le plus souvent dans un mutisme de peur dû à l'environnement. Plusieurs femmes ont subi des violences physiques encore ce mois dans la Région du Sahel surtout dans les zones sous contrôle des GANI. Cette situation est due à la recrudescence de la restriction de leurs libertés. L'interdiction est faite aux femmes de

se rendre au marché, en brousse et sur les sites d'orpaillage. Ces violences partent des menaces à des agressions physiques.

Au cours de ce mois, des cas de violences physiques et morales ont été répertoriées. Les violences physiques sur les populations féminines par des GANI, lorsque celles-ci ne respectent pas les règles imposées par ceux-ci. C'est le cas le 05 avril 2021 à Bouro dans la commune de Djibo, des femmes ont été violentées physiquement au marché par des GANI pour avoir fréquenté le marché. Dans cette zone contrôlée par des GANI, l'interdiction de la mixité est toujours en vigueur. Dans la soirée du samedi 03 avril 2021 à Keri dans la commune de Tankougounadié, des GANI sur 04 motos ont fait irruption dans le village et ont violenté physiquement au moins 05 femmes pour défaut du port du voile.

Au regard de la situation de précarité, les femmes et les filles sont exposées au viol et au sexe de survie afin de subvenir aux besoins de leurs ménages.

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance dans la Région est un sujet préoccupant. Les enfants sont toujours fortement impliqués dans les activités économiques au niveau des sites d'orpaillage et sont exploités dans les travaux domestiques. Ils sont devenus des sources de revenus pour leurs familles. Les filles travaillent dans les ménages et les garçons sont des manœuvres ou mendiants de rue. Cette situation les expose à la maltraitance, aux abus de tous genres et aux maladies.

Le droit à la santé est mis à rude épreuve dans la Région notamment dans la province du Yagha. On y constate le non-fonctionnement de beaucoup de CSPS dans les localités sous contrôle des GANI et même pour les formations sanitaires encore fonctionnelles dans les zones à risque, le personnel est en sous-effectif. Les dépôts des médicaments essentiels génériques (MEG) sont fréquemment vides. Il est constaté une forte déscolarisation des enfants dans la Région du Sahel à cause de l'insécurité qui a occasionné la fermeture de 842 établissements scolaires selon le chargé à l'éducation de l'UNICEF.

PROBLEMES SPECIFIQUES DE PROTECTION ET PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

Pour ce mois, Il a été enregistré 46 nouvelles PBS au cours du monitoring de protection. Ces PBS se répartissent comme suit :

- 13 Personnes âgées dont 05 hommes et 08 femmes ;
- 16 hommes chefs de ménage sans revenu ;
- 14 femmes cheffes de ménages ;
- 03 cas de maladies dont 02 hommes et 03 femmes ;

Les problèmes majeurs de ces personnes sont généralement des besoins alimentaires, sanitaires et de logement. Une assistance est en cours pour les 46 PBS enregistrés.

Au regard de la recrudescence des attaques dans la Région, des cas individuels de protection ont également été enregistrés et référés.

Dans la province du Seno, 05 cas de personnes malades ont été référés à MSF et à HI pour des soins. Dans la province de l'Oudalan, un élève PDI qui a mal aux yeux a été référé à ONG DRC pour une prise en charge sanitaire en payant son ordonnance car l'équipe de l'Oudalan n'avait pas suffisamment d'argent sur elle pour gérer le cas. Il y a un suivi sur chaque cas de référencement auprès des structures concernées.

ETAT DE DROIT

Dans la Région du Sahel, les FDS notamment les militaires et les gendarmes, sont présentes dans certaines localités et font souvent des patrouilles. Nous notons la présence d'un poste de gendarmerie à Sebba et à Boundoré. Il y a aussi la présence des militaires à Sebba et à Mansila.

Les volontaires pour la défense de la patrie (VDP) sont également à Boundoré, à Sebba, à Solhan, à Mansila, à Gorgadji et à Bani.

Cependant, dans plusieurs localités de la Région, les administrations publiques et privées ne fonctionnent plus à cause des attaques perpétrées dans de nombreuses localités telles que Déou, Oursi, Tin-Akoff, Mansila, Boundoré, Tongomayel, Koutoukou et Baraboulé. Par conséquent, le problème d'accès à la documentation et à la justice se pose dans ces localités. Il faut noter que ces services publics sont concentrés dans les chefs-lieux de province (Gorom-Gorom, Djibo, Sebba) et surtout à Dori qui est toujours la commune actuellement la plus stable et aussi chef-lieu de région.

Protection basée sur la communauté/ renforcement de capacités communautaires

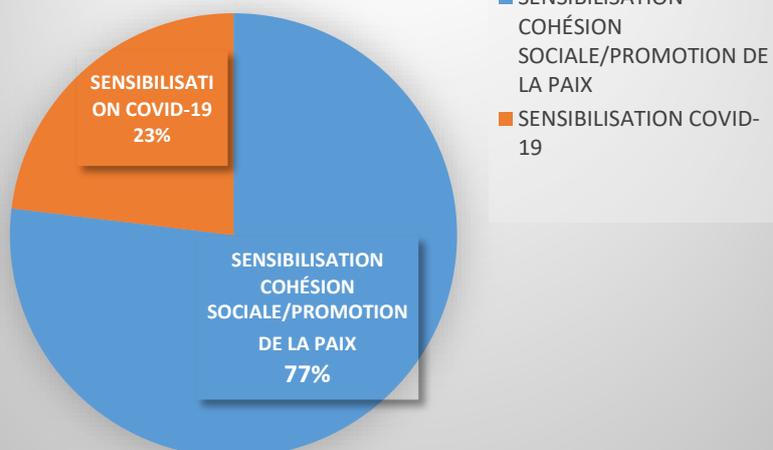
Nombre de cas de violations identifiés par les comités de protection ou autres structures communautaires :

Au cours de ce mois d'avril, les réseaux communautaires et les informateurs clés ont enregistré et divulgué 27 incidents sécuritaires. Les membres des réseaux communautaires sont appelés au téléphone pour des précisions ou pour la vérification de certains incidents. Il faut dire que cette entité est essentielle dans la chaîne de monitoring de protection. Ils fournissent des informations sur les incidents sécuritaires et de protections ainsi que sur les violations des droits humains qu'ils constatent dans leurs zones.

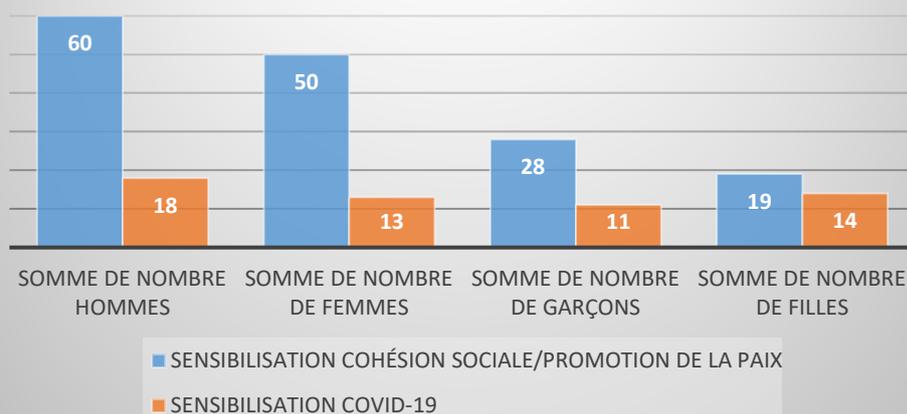
Réalisation de sensibilisations sur la cohabitation pacifique et sur la Covid-19 :

Des sensibilisations sur la coexistence pacifique et sur la covid-19 ont été réalisées au cours de ce mois. Celles sur la coexistence pacifique ont permis de toucher 157 personnes dont 60 hommes, 50 femmes, 28 garçons et 19 filles. Les sensibilisations sur la covid-19 ont permis de toucher 56 personnes dont 18 hommes, 13 femmes, 11 garçons et de 14 filles.

Nombre de ACTIVITÉS/ THÈMES



NOMBRE DE PERSONNE TOUCHEE



ACTIVITES	Nombre de ACTIVÉS/ THÈMES	Somme de NOMBRE HOMMES	Somme de NOMBRE DE FEMMES	Somme de NOMBRE DE GARÇONS	Somme de NOMBRE DE FILLES
SENSIBILISATION COHÉSION SOCIALE/PROMOTION DE LA PAIX	10	60	50	28	19
SENSIBILISATION COVID-19	3	18	13	11	14

Les sensibilisations sur la coexistence pacifique ont été réalisées à travers des affiches grand-format produit par le MBDHP en collaboration avec l'UNHCR. Le but de cette activité de sensibilisation est de renforcer le vivre ensemble, le pardon et l'entente entre les PDI et les communautés hôtes. Elle a permis de renouer et de consolider davantage la cohésion sociale entre les PDI et les communautés hôtes dans la Région du sahel.



Figure 3 : Séance de sensibilisation sur la coexistence pacifique avec des PDI et des communautés hôte au secteur 2 de la ville de Sebba, province du Yagha, auteur photo, Moniteur de protection Hamadou Amadou, Avril 2021

SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

La question des logements, terres et biens reste une situation problématique pour les PDI et même pour certaines communautés hôtes. Beaucoup de PDI vivent en location et elles peinent le plus souvent à pouvoir régler leurs loyers par manque d'argent. La problématique des logements, terres et biens continue de se compliquer davantage dans la mesure où les mouvements de population sont permanents.

Le manque de maisons pour les locations dans la province du Yagha est toujours récurrent notamment dans la commune de Sebba. Par conséquent, le coût des loyers sont très élevés et de nombreux déplacées internes n'y ont pas accès. Des achats non sécurisés des terres sont constatés lors de vente des terrains à usage d'habitation notamment l'absence de document attestant que l'un est vendeur et l'autre acheteur. En plus, il y a des propriétaires terriens qui vendent le même terrain à plusieurs personnes.

La situation de LTB dans les zones de déplacement reste difficile pour les PDI, certains PDI vivant dans des terrains prêtés ou octroyés par des proches, se sentent ne pas être à l'abri du problème de logement, car leurs donateurs peuvent se trouver dans une situation, ou ils seront obligés de retirer leur terrain. De même que l'achat des terrains non lotis pour construire des logements, dont font recours certains PDI est très souvent source de problème foncier entre les composantes de la communauté.

En plus, il y a de la peur de construire dans les zones communément appelées « non lotie » des logements décentes puisqu'on se dit que du jour au lendemain ils peuvent être déguerpis par la mairie. Les « non-lotis » sont des zones non encore attribuées aux populations par l'autorité compétente. Il s'agit ici des installations anarchiques de populations dans la zone pour habitation.

Nous avons également le cas de PDI nouvellement arrivés qui occupent des terres cultivables et qui seront obligés de libérer l'espace pendant la saison des cultures. Il s'agit de dix ménages de PDI de Botan et de botontongou dans la commune de Mansila à qui les populations ont donné leurs champs pour s'installer en attendant la saison des cultures.

SOLUTIONS DURABLES

- Intention de retour (obstacles et conditions pour les retours)

Le retour des populations est toujours lié à la protection dans les localités de déplacement et de retour. Bon nombre de PDI ont exprimé le souhait de retourner dans leurs localités d'origine si les conditions sont réunies pour leur sécurité. Le retour définitif des PDI dans leurs localités, est lié à la stabilité dans la zone de retour. Cela doit passer par la sécurisation de ces zones. Les PDI affichent leur volonté de retourner, eu égard aux conditions de vie très difficiles dans les localités d'accueils.

SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le MBDHP est un membre actif du cluster protection sous national de Dori et participe aux rencontres des clusters et aux activités des partenaires. Ces cadres de rencontre permettent aux différents acteurs terrains d'échanger sur la situation sécuritaire et humanitaire afin de mutualiser leurs efforts pour une réponse humanitaire plus efficace. C'est un système de partage qui permet de recadrer certaines activités pour un meilleur suivi et pour des résultats sur le terrain au profit des populations bénéficiaires. Toutes ces réunions nous permettent d'exposer nos activités menées dans la région, d'avoir un aperçu sur le travail fait par les autres acteurs humanitaires, d'actualiser les défis/enjeux des actions humanitaires, d'harmoniser les outils et techniques de travail.

RECOMMANDATIONS GENERALES: domaine, localité, entité

Rapport	Recommandations	Point focal	A qui?	Etat d'implémentation	Commentaire	Suivi
	Apporter une assistance aux 5469 PDI nouvellement	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection	-175 tentes (UNHCR, Help) ont été installées sur le nouveau site de Sebba		

	arrivées à Gorom-Gorom, Markoye, Dori, Mansila et Sebba en vivres, Abris et AME			- Des AME ont été distribués aux PDI -Des vivres ont été apportés aux PDI		
Janvier	Créer des centres d'éducation en situation d'urgence ou des centres à passerelles pour les enfants PDI au regard de la surpopulation des classes (Djibo, Dori)	CP/ SN Sahel	MFSNFAH Cluster Education	Discussions en cours sous national Cluster Education		Save the Children, UNICEF ont apporté les appuis éducation au Maire de Djibo et créé centre arabe des éducation
	Augmenter les sources d'approvisionnement en eau dans les sites et les communes qui accueillent les PDI (Gorom-Gorom, Dori, Djibo et Sebba)	CP/ SN Sahel	Cluster Wash			
	Assurer un monitoring approfondi sur les risques de protection des enfants dans le Yagha au regard de leur utilisation par les parents pour les courses et activités hors des périmètres sécurisés	CP/SN Sahel	CP/SN Sahel AoR Child protection			
	Partager avec les collègues du monitoring de protection du Niger les informations sur les mouvements transfrontaliers de burkinabè de la Province du Yagha vers le Niger pour leur enregistrement éventuel comme réfugiés	CP/SN Sahel	CP/SN Sahel		Urgent	

Février	Apporter une assistance aux 1124 PDI nouvellement arrivées à Dori, Bani, Mansila et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection		Urgent	
	Faire un plaidoyer auprès des premiers responsables du CSPS de Petit-Paris pour permettre l'accès à la borne fontaine des populations riveraines	CP/ SN Sahel	Cluster Santé et cluster protection	Le plaidoyer est en cours		
Mars	Apporter une assistance aux 337 PDI nouvellement arrivées à Dori, Bani, Mansila et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection		Urgent	
	Sécuriser les zones inaccessibles pour permettre l'accès à l'aide humanitaire	CP/ SN Sahel	Cluster protection			
Avril	Apporter une assistance aux 2647 PDI nouvellement arrivées à Dori, Seytenga, Markoye et Sebba en vivres, Abris et AME	CP/ SN Sahel	Cluster Abris et cluster protection		Urgent	HCR a assisté transporter les vivres a Seytenga
	Apporter une assistance en vivres de façon urgente à la population de Mansila	CP/ SN Sahel	Cluster protection et le PAM			